

À l'aéroport de Beyrouth, on interroge les passagers descendant d'un vol Paris - Beyrouth sur leur provenance. Un passager peut :

- soit avoir commencé son voyage en avion à Paris et être monté à bord de l'avion à Paris ;
- soit avoir commencé son voyage en avion dans une ville, autre que Paris, et être resté à bord de cet avion à Paris, et dans ce cas, on dit qu'il est en transit à Paris.

On leur demande aussi leur nationalité.

Voici les réponses données par les 360 passagers :

- 162 passagers ont déclaré avoir été en transit à Paris, parmi eux 126 viennent d'un pays de la Communauté européenne, et parmi ces derniers, 36 sont de nationalité libanaise ;
- 252 passagers sont de nationalité libanaise ;
- tous les passagers qui sont montés à bord à Paris sont de nationalité libanaise ;
- parmi les passagers en transit à Paris et qui viennent d'un pays n'appartenant pas à la Communauté européenne, il y a 18 libanais.

1) Compléter le tableau ci-dessous.

	passagers			TOTAL
	montés à bord à Paris	en transit à Paris et venant d'un pays		
		de la CE	autre	
nationalité libanaise		36		
autres nationalités				
TOTAL				360

2) Calculer le pourcentage de passagers qui ont été en transit à Paris.

3) Calculer le pourcentage de passagers de nationalité française.

4) Quel est le pourcentage de Français parmi les passagers montés à Paris ?